



Concertation secteur Gallieni

« Faire émerger une vision commune et partagée »

**Compte-Rendu de
la réunion publique de restitution
du 3 juin 2021**

TABLE DES MATIERES

LES INTERVENANTS

- **Olivier Dosne, Maire de Joinville-le-Pont et Conseiller régional d'Ile-de-France**
- **Virginie Tollard, Adjointe au maire déléguée à la Vie scolaire et Péricolaire, Vice-Présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois en charge de l'eau, de l'assainissement et des ports de plaisance**
- **Brahim Bahmad, Adjoint au maire délégué à la démocratie locale**
- **Emilie du Boullay, Directrice de l'Aménagement du Territoire Paris Est Marne & Bois**

LES ANIMATEURS

- **Romain Moreau, Directeur associé de l'agence Traitclair**
- **Philippe Hamelin, Directeur de l'agence Hamelin, architecte-paysagiste chargé de l'étude urbaine**

MOT D'ACCUEIL

Olivier Dosne (*Maire et Conseiller régional d'Ile de France*) remercie les participants pour leur participation et leur intérêt témoigné sur la concertation.

La volonté de commencer la concertation a été émise avant les élections municipales de 2020, même si les investigateurs de la démarche savaient qu'elle se terminerait après. Les messages issus de ce processus porteront leurs fruits. Cette dernière séance restitue l'ensemble des échanges qui ont eu lieu lors de la démarche de concertation, en collaboration avec la ville. Il s'agit de présenter la programmation retenue. Un remerciement est apporté aux acteurs de la concertation et notamment à Jean Jacques Gressier, à l'origine de ce projet. Des remerciements sont également apportés aux usagers, citoyens, riverains, aux associations, aux commerçants, au Conseil départemental du 94, à Ile de France Mobilités, à la RATP, et aux experts mandataires, l'agence d'urbanisme et de paysagisme Philippe Hamelin, à Paris Sud Am, et à Paris Est Marne & Bois. C'est un immense travail présenté ce soir, issu d'un long processus de concertation.

Brahim Bahmad, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, également présent à cette réunion, est notamment en charge de la supervision de la nouvelle plateforme participative « monjoinville.fr ». Des remerciements sont également apportés à Virginie Tollard, vice-présidente en charge de l'assainissement et des ports de plaisance à l'EPT. Lors de cette démarche de concertation, se sont succédées 2 réunions publiques, 2 balades urbaines, 1 stand sur le marché et 5 ateliers d'échanges qui ont permis de dégager un diagnostic et des propositions pour l'avenir. De nombreux participants ont répondu à l'appel. La concertation a ainsi fait l'objet d'un large consensus. Il s'agit pour la suite d'intégrer encore davantage les habitants à la prise de décision. Un sondage sera diffusé sur la plateforme « monjoinville.fr » la semaine prochaine pour élargir la concertation. Il sera possible d'y donner son avis jusqu'au 8 juillet. Le support de présentation diffusé lors de cette réunion sera également téléchargeable.

INTRODUCTION

Introduction

La réunion d'information est ouverte par Romain Moreau, animateur, qui présente l'ordre du jour. Tout d'abord, il s'agit de rappeler le périmètre, les acteurs et les objectifs de la concertation. Philippe Hamelin prendra la suite pour présenter les orientations programmatiques.

Le périmètre de réflexion comprend l'avenue Gallieni, la place de Verdun et la Fourchette, mais aussi l'interaction avec les quartiers environnants. Du côté de Champigny-sur-Marne, le périmètre s'étend jusqu'à la gare et du côté de Joinville-le-Pont, il s'étend aux deux côtés de l'avenue.

Les acteurs de la concertation sont représentés par le maître d'ouvrage Paris Est Marne et Bois en lien avec les communes de Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne, mais aussi les usagers, les riverains, les commerçants et associations. Ce sont aussi les experts, donc le mandataire Philippe Hamelin, Paris Sud Aménagement et l'agence Traitclair pour la concertation. Les échanges se poursuivent avec le Conseil départemental, Ile de France mobilités et la RATP.

Les objectifs de la concertation ont été rappelés :

- **1- Etablir un diagnostic sur le terrain partagé et participatif**
 - Recueillir les attentes et les perceptions des acteurs locaux
 - Affiner les thématiques dégagées
- **2- Elaborer des orientations d'évolution du secteur par le biais d'ateliers thématiques**
 - Faire débattre des hypothèses et orientations urbaines, architecturales et programmatiques
- **3- Aboutir à un cahier des orientations issues de la concertation et coconstruit par tous**

La présentation se poursuit par la présentation des étapes de la concertation.

Une réunion publique de lancement s'est tenue le mardi 28 juin 2019, suivie d'un stand sur le marché le 14 septembre 2019 avec l'utilisation d'un panneau interrogatif avec des post-it. Le 21 et 26 septembre 2019, deux balades urbaines ont eu lieu. Une première réunion publique de restitution s'est tenue le 19 novembre 2019. Cela a permis d'obtenir des ambiances différentes selon les différents secteurs.

5 ateliers ont été organisés entre janvier 2020 et mars 2021. 3 ateliers ont pu avoir lieu en présentiel à l'hôtel de ville mais la crise sanitaire a contraint au passage à l'organisation des ateliers en visioconférence. Ces ateliers ont rassemblé une centaine de participants. 60% des participants inscrits sont venus aux réunions. Il y a donc un véritable engagement dans le temps des participants. Cette itération a été mise en place avec l'équipe de l'agence Philippe Hamelin et le territoire Paris Est Marne & Bois.

La restitution des échanges débutera par une synthèse des contributions des participants puis une synthèse des orientations sélectionnées. La synthèse des contributions n'a pas pour but de revenir sur l'ensemble des échanges mais plutôt de partager certaines d'entre elles. Le volume des contributions restituées donne une bonne idée de ce qui a été produit et montre que tous les avis ont été pris en compte.

Romain Moreau rappelle que des interprètes en langue des signes sont présents pour poursuivre l'inclusion dans la concertation.

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES USAGERS PAR SECTEURS

LA PLACE DE VERDUN

- Les participants ont apporté des réflexions sur la commercialité, notamment en ce qui concerne les rez-de-chaussée, pour que l'avenue soit plus vivante. La question commerçante évolue, la Place de Verdun peut apporter une complémentarité à l'existant. Les participants souhaitent que des terrasses et des commerces non sédentaires soient ajoutés.
- En ce qui concerne les mobilités, les participants se sont questionnés sur le fonctionnement central de la voirie au milieu de la place de Verdun, ils proposent de mieux raccorder ses deux rives afin d'atténuer cette coupure majeure. Une circulation plus lisible et sécurisée a également été proposée, pour mieux gérer les circulations vélos, et mieux apprécier l'espace de la place.
- La volonté de favoriser le patrimoine a été affirmée par les participants, notamment grâce aux liaisons avec la Marne et la valorisation de l'identité de la place.
- En ce qui concerne l'espace public, les participants souhaitent mettre en valeur la place pour inciter les véhicules à ralentir, conserver l'accès au PMI et créer un point d'étape entre le pont et l'accès à l'avenue Gallieni.
- Enfin, la nature est jugée généreuse sur la place avec beaucoup d'arbres, c'est une place fraîche qui présente de l'ombre en été. Il est important de maintenir une identité verte et des liaisons.

L'AVENUE GALLIENI

- La question de la commercialité sur l'avenue Gallieni renvoie à la question du changement des habitudes, avec la possibilité de faire ses courses à proximité, avec des commerces alimentaires. Cela renvoie aussi à la possibilité d'utiliser des modes doux pour pouvoir accéder aux commerces, avec la question de l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit de diminuer le nombre de commerces de destination, pour s'orienter vers des commerces de proximité, comme c'est le cas avec la présence du marché. Le marché est un élément important du fonctionnement de l'avenue.
- Les participants constatent une diversité des architectures sur l'avenue, dans un contexte de mutation de certaines emprises avec la présence de garages. Il est essentiel de contrôler la hauteur des bâtiments pour préserver les vues, de créer des variations et d'éviter l'effet canyon. Il s'agit donc d'avoir une variété à la fois des façades, des hauteurs et des styles, pour donner un caractère de variété et montrer qu'il ne s'agit pas de quelque chose de reproductible. Cela suppose de préserver les venelles, passages, les dents creuses et d'anticiper les mutations à venir, notamment envers les îlots les plus dégradés.
- En ce qui concerne les mobilités, il y a une forte attente à propos de la création d'une liaison entre le Bois de Vincennes et le parc du Tremblay grâce à des mobilités douces. L'aménagement des voiries et la réduction de la vitesse sont ressortis des échanges à plusieurs reprises. L'amélioration des traversées de cet axe et la sécurisation de cette traversée piétonne doit se faire en lien avec le département. Il s'agit également de repenser les usages au niveau de la contre-allée, notamment le stationnement en épi actuel qui est dangereux et d'améliorer plus généralement le stationnement avec une meilleure signalisation et une bonne rotation. La mise en place de revêtements acoustiques est une solution pour que le trafic ne soit pas trop bruyant par exemple.

- L'avenue pourrait être une grande «couture» verte entre les quartiers Polangis et Palissy avec l'accueil de différents modes de déplacement, le déplacement piéton profite de cet axe avec la présence de l'ombre l'été et de l'ensoleillement l'hiver. Il est important pour les participants d'avoir des plantes variées et d'obtenir une vision esthétique de cette plantation. On retrouve la volonté d'avoir différents étages de végétation, avec les 2 rives qui ne seraient pas plantées de la même manière.
- Les participants souhaitent des équipements publics lisibles dans le tissu actuel. Des trottoirs larges et des points d'arrêts pour les vélos font partie des recommandations, avec des arceaux pour aller au marché ou dans les commerces en vélo. Cela renvoie à la question de la liaison avec l'allée Raymond Nègre, parallèle à l'avenue. Il est important de traiter les carrefours mais aussi les trajets secondaires importants pour les habitants.

LA FOURCHETTE

- Il s'agit d'un secteur dédié à la voiture, très minéral avec des infrastructures de type autoroutières. Ces infrastructures sont surdimensionnées pour l'environnement urbain.
- Il est nécessaire de redynamiser la commercialité de ce secteur. Actuellement, il y a une rotation forte des commerces.
- Les participants souhaiteraient que le carrefour devienne une place publique animée. Ils aimeraient également qu'une liaison douce avec le parc du Tremblay soit créée. Le tunnel représente actuellement une coupure dans l'espace public. Il s'agit d'apaiser le trafic, puisqu'aujourd'hui les véhicules accélèrent dans le tunnel. Il est également essentiel de permettre le tourner à gauche sur l'avenue Gallieni depuis l'avenue Floquet. Ce sont des systèmes à définir avec le département. Les panneaux routiers et publicitaires sont très présents. Les participants souhaitent également que les trottoirs soient plus agréables pour favoriser le déplacement des piétons.
- En ce qui concerne la nature et le cadre de vie, il est important de marquer l'identité verte de Joinville. En effet, les participants constatent un manque d'arbres et l'ajout de verdure est recommandé pour inciter à ralentir en réduisant par exemple la largeur de voirie là où cela est possible.

Les échanges dans les ateliers ont été très nourris. Il y a une forme de continuité dans les contributions. Il est possible de trouver une forme de consensus dans les échanges.

PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Philippe Hamelin poursuit la réunion avec la présentation des orientations programmatiques, issues de la concertation.

La notion d'orientation programmatique est un sujet délicat à traiter. Elle renvoie à la notion d'orientation urbaine, qui est une manière de pouvoir revenir à l'essentiel, permettant par la suite de pouvoir échanger avec l'ensemble des partenaires (département, territoire, financiers, techniciens) pour que les réflexions apportées deviennent des invariants des démarches mises en place. Il s'agit de valoriser ce travail sur des points forts qui permettent de faire ressortir des thèmes particuliers. Au regard du travail présenté, la présentation est orientée sur une démarche géographique pour que chacun puisse se repérer dans l'espace pour réentendre ce qui a été dit et être témoin de l'évolution de ce grand espace public.

3 items ont été définis : la place de Verdun à l'ouest, en prenant en compte le raccord avec les quartiers hauts de Joinville-le-Pont, l'avenue Gallieni, avec un travail en arête de poisson et un confort d'usage entre les deux quartiers nord et sud, et enfin le secteur de la fourchette qui est un point important sur les dynamiques de l'avenue Gallieni et la liaison vers d'autres structures. Les orientations choisies sont issues de ce travail de territoire avec un contexte réel partagé.

LA PLACE DE VERDUN

Sur la place de Verdun, le programme sélectionné est issu des réflexions générales issues des éléments de contributions. L'objectif est de redonner à la place de Verdun le statut de place qui accueille des événements, des équipements divers. Il s'agit de concevoir une place dynamique qui s'adresse aussi à tous. Il est important de garder l'espace de jeux pour enfants, tout en le requalifiant.

C'est également une place patrimoniale, avec autour d'elle des éléments architecturaux qui transmettent aux Joinvillais et aux visiteurs une image positive de l'urbanisme et de l'architecture, avec un travail sur l'identité des façades, des clôtures. C'est un point identitaire de découverte notamment pédestre des quartiers, il faut également que cela devienne un pôle modal confortable et accessible.

Il y a de fortes contraintes liées aux arrêts de bus. Il faut que les dessertes soient confortables, qu'il n'y ait pas une emprise trop importante qui empêche les autres modes de déplacement. Il faut une place vivante et connectée, avec des pistes cyclables qui puissent continuer de manière confortable, sécurisées, avec des dimensions plus conformes. La mise en place d'appuis vélo, de lieux d'arrêt, et de kiosques, d'arrêts à proximité des bus est nécessaire. Les deux demi-places qui constituent la Place de Verdun permettraient la mise en place d'une offre de restauration et d'expositions, de façon éphémère.

Resserrer les largeurs doit se faire sans gêner le schéma viaire. Il s'agit de donner plus de place aux piétons et d'apaiser toutes les voies le long des logements. Une réflexion s'est portée sur le fonctionnement des « tourner à gauche » qui empêchent la création de traversées piétonnes. Il est nécessaire d'avoir des traversées sécurisées, avec des zones de pause à chaque point d'arrêt. Le marché à proximité est fréquenté par beaucoup de touristes, d'où l'intérêt d'installer des toilettes publiques, et d'introduire de la nature.

Aujourd'hui, il y a une volonté unanime de préserver les arbres qui n'apportent pas de problème phytosanitaire. Pour se protéger du flux automobile qui persistera, les barrières végétales sont une solution envisageable, avec une réflexion autour de la nature des sols. Désimperméabiliser une partie des sols en fonction des usages développés est possible. Renforcer les îlots de fraîcheur est indispensable, tout comme

la mise en place de la présence de l'eau comme élément récurrent dans l'espace. L'objectif est de redonner une ambiance qualitative, de masquer le bruit de la voie et d'offrir un lieu apaisant pour l'été.

La place de Verdun est une place historique qui rappelle la mémoire des Bords de Marne et la pierre de l'ancien pont. C'est une histoire qui se projette et qui évolue. Il est nécessaire d'avoir quelque chose de dynamique et d'apaisé pour les piétons.

L'AVENUE GALLIENI

Les commerces doivent être des interfaces de qualité sur l'espace public, il faut pouvoir voir les commerces et les identifier, en permettant une requalification des enseignes avec une certaine qualité de lecture pour donner une image positive.

L'avenue a besoin d'espaces beaucoup plus tournés vers les commerces de proximité, afin de limiter l'installation de banques et d'agences immobilières. Il s'agit de pouvoir compléter l'offre commerciale avec des micro espaces de services, qui permettent de maintenir un lien entre habitants (boîte à lire, mini-kiosque, ...).

Une meilleure circulation piétonne au sein du marché est nécessaire. Le jeu compliqué de feux rend les déplacements envers le marché peu sécurisants. Le stationnement minute de proximité est un sujet récurrent, notamment la possibilité de maintenir un stationnement de proximité avec des moyens efficaces de contrôle. L'absence de voiture ventouse et l'accès pour chacun à des commerces de proximité visibles depuis l'espace public est revenu à plusieurs reprises. Les commerces sont regroupés actuellement sur le secteur au centre de l'avenue. La réflexion sur la Fourchette devrait permettre de raccrocher les places est et ouest avec les autres commerces, le jour où le tunnel disparaîtra. Il faut pouvoir se rendre aux commerces et offrir un plus grand nombre d'appui vélos, les disposer en point réguliers sur les deux trottoirs Nord et sud.

L'urbanisme contrôlé est un sujet qui a fait beaucoup parler, puisqu'il soulève des angoisses sur l'évolution de l'urbanité de l'avenue. La variété des hauteurs doit être maintenue et doit évoluer. L'architecture présente doit tenir compte des façades orientées sud et de celles orientées nord, avec une différence forte selon les bâtiments. La réflexion sur l'urbanité sud/nord renvoie à un travail de contextualisation, pour lier avec l'existant, accrocher avec une variété de ligne de ciel. Cela passe aussi par une réflexion pour éviter les pignons aveugles et sur l'épaisseur des bâtiments.

Il faut mettre en place des rez-de-chaussée vivants, dédiés à des activités commerciales et qui offrent des éléments de respiration. Offrir une variété qui permette de faire la richesse de cette avenue. On retrouve des traces de petites venelles qui étaient des implantations d'activités d'artisanat local.

L'objectif est d'avoir une avenue accessible et apaisée, accessible à tous. Offrir une réorganisation de l'espace public, qui permette d'avoir un espace partagé au lieu d'avoir 70% de voie bitumée destinée aux véhicules est essentiel. La connexion des transports en commun pour desservir les commerces et distribuer les flux entre Polangis et Palissy et la liaison avec Tremblay permettra aux usagers de pratiquer cette avenue selon leurs désirs mais avec des déplacements sécurisés, marqués, identifiés.

Les balades urbaines ont permis de soulever l'enjeu du parking conflictuel : un parcours parallèle plus calme sur les voies annexes serait peut-être la solution. Il faut pouvoir conforter, organiser un stationnement plus rapide et proposer un linéaire confortable jusqu'à la Fourchette. Apaiser revient à modifier la vitesse, modifier le bruit et participer à cet abaissement acoustique avec des revêtements adaptés à l'usage. L'interface face au MacDo est un lieu de pratique de traversée sauvage qu'il faut identifier et sécuriser tout en réduisant les largeurs de traversée et en décalant l'axe contre l'allée Raymond nègre et lui redonner de la visibilité et du confort. Aujourd'hui, on constate que le sol est peu lisse, que les racines des arbres gênent les déplacements et que les stationnements en épi sont peu adaptés. Il est possible de faire un sol confortable avec peu d'obstacles

et d'offrir aux équipements (poste, école de danse) des espaces plus dédiés à la zone d'attente, avec des contraintes de stationnement. L'avenue doit requalifier son caractère paysager.

Il faut maintenir, renforcer, requalifier le caractère paysager de l'avenue. Aujourd'hui au Sud de l'avenue, il y a ce qu'il reste d'un alignement de platanes en forme libre, et ceux côté Nord, à force d'être taillés n'ont plus une image forte d'axe paysager. Cependant, planter des arbres n'est pas suffisant pour apaiser la chaleur, il faudrait renaturer la ville, avec également un travail sur les sols : c'est un travail de désimperméabilisations des sols selon les usages, dans lesquels il serait possible de planter des pieds d'arbres en faisant participer activement les riverains. Il est nécessaire d'apporter de l'ombre sur le territoire nord qui est exposé au soleil. Les passants se replient sur la partie sud pour profiter de l'ombre. Le fait de renaturer, d'apporter ce confort paysager dans la ville, offre à chacun un axe fort, un lien «nature» entre le Bois de Vincennes et le Parc du Tremblay. C'est un travail à mener autant sur le pont, de manière à créer une ambiance paysagère et fluviale, que vers le Parc du Tremblay au moyen d'actions concrètes pour que ce travail se réalise dans le cadre de la réalisation de la Fourchette. Le paysage nocturne est un sujet fondamental, mais il y a également une démarche environnementale à mener mais aussi un travail de sécurisation, d'identification et de repérage. La notion de recoins a également été soulevée, ils participent à l'enjeu de la sécurité publique avec un éclairage de qualité.

Lors des premiers ateliers, sur les espaces publics et les mobilités, la possibilité de faire évoluer ce qui est très minéral, très routier en quelque chose de plus apaisé a été évoqué, avec une organisation pour tous. Plusieurs possibilités ont été esquissées pour les jours de marché et hors jours de marché pour implanter une piste cyclable bidirectionnelle en préservant les arbres et du stationnement sur la contre-allée et en offrant des solutions de stationnement en long sur l'avenue ou sur la contre-allée. Il est important que le pourcentage de système routier puisse retrouver sa juste dimension. Les propositions établies serviront à convaincre le département du Val de Marne, propriétaire et gestionnaire de cette voie. Elles constitueront les invariants des actions que l'on voudrait leur proposer pour requalifier l'avenue Gallieni.

LA FOURCHETTE

La fourchette est un sujet plus complexe, avec un urbanisme actuellement très tourné vers la desserte routière. Il s'agit de trouver des leviers et des points forts qui vont permettre de faire évoluer ce secteur vers un projet urbain plus qualitatif. Les commerces quittent la zone petit à petit et ceux restants sont difficiles à identifier. Demain, avec la suppression du tunnel, tout cela peut se repenser, et donc avoir des commerces plus adaptés que ceux existants parfois plus tournés vers le monde automobile que vers les usages des riverains. Ce serait également l'occasion de requalifier les façades.

Aussi, au niveau de l'urbanisme, c'est commencer à repenser comment les bâtiments, les espaces publics vont participer de cette place. L'objet n'est pas simplement de penser à un nouveau carrefour, mais au contraire de penser comment créer une nouvelle entrée sur Joinville-le-Pont, une nouvelle entrée sur Champigny-sur-Marne, au travers de l'organisation spatiale de bâtiments qui viendraient border cet espace public avec de nouvelles traversées. Et s'assurer que tout ce qu'on s'est dit sur l'avenue Gallieni puisse continuer, que ce soit le travail sur les plantations, le travail sur les pistes cyclables, sur la qualité des espaces publics, on peut le prolonger très loin sachant que l'avenue se poursuit sur une grande partie du carrefour de la fourchette, et gagner en confort et lecture de cet espace public. Il faudrait créer les conditions d'une vraie entrée de ville(s) avec une forte liaison, notamment un «tourner à gauche» vers l'avenue Gallieni depuis l'avenue Charles Floquet, la réalisation d'une articulation plus normale et plus apaisée.

La mise en place d'une architecture calibrée, plus contextualisée qui s'accroche avec des variétés d'épannelage, de gabarit et qui puisse assurer la lecture continue de l'avenue Gallieni, est essentielle. Et bien sûr une place paysagère, afin qu'une réflexion sur la dédensification et la désimperméabilisation du sol puisse s'engager, le traitement marqué paysager puisse s'inscrire en liaison avec Tremblay et assurer cette

PARTIE 2

logique paysagère et de biodiversité de l'avenue.

Les ateliers, même s'ils étaient thématiques, se voulaient itératifs afin d'obtenir une réflexion croisée, en superposant les points de vue. Penser la ville revient à penser global pour pouvoir agir localement, et tenir compte des différents paramètres. Plutôt que de les hiérarchiser, nous avons toujours voulu fédérer les intentions ensemble, vous faire prendre conscience et partager, nous avons toujours voulu fédérer les intentions ensemble, vous faire prendre conscience et partager, et nous l'avons bien ressenti au travers des nombreuses réflexions et orientations que vous nous avez fournies, qui nous ont permis de faire ce travail.

Romain Moreau reprend la parole pour rappeler en conclusion que nous sommes dans une logique d'élargissement de la concertation sur la plateforme citoyenne « monjoinville.fr » : elle permettra de confronter ces visions et ces éléments partagés ensemble avec l'ensemble des Joinvillais à travers un dispositif numérique et, au niveau de l'EPT et de la Commune, de pouvoir continuer à porter les échanges, avec les différents acteurs impliqués dans cette réflexion, comme le département du Val de Marne.

Brahim Bahmad précise que les propositions faites pendant la concertation seront mises en lignes sur la plateforme numérique « monjoinville.fr ». Il sera possible de voter pour les conclusions que chacun souhaite privilégier. Ces liens seront communiqués sur le site de la ville et sur le site de Paris Est Marne & Bois. Les résultats de ce vote seront remis à l'EPT Paris Est Marne & Bois.

Romain Moreau remercie tous les participants à cette concertation, et les invite à continuer à contribuer et à faire part de leur ressenti sur la concertation, en participant pendant le temps d'échange qui suit.

TEMPS D'ÉCHANGES

Question : Il y a beaucoup de banques et d'agences immobilières à Joinville-le-Pont, est-ce que des commerces différents sont prévus ? Il serait intéressant d'avoir des librairies comme à Saint-Maur, Nogent ou Vincennes, et non pas des simples marchands des journaux.

Réponse d'Olivier Dosne : C'est une demande légitime, mais les tailles des villes en question ne sont pas comparables. Il y a une disparition des marchands de journaux aujourd'hui, la presse étant de plus en plus numérique. Concernant les librairies, ce serait bien en fonction des cellules commerciales qui seront créées avenue Gallieni, d'envisager un partenariat avec un opérateur s'il peut partager son expérience. Nous avons réussi à sauver une presse sur le haut de Joinville, installée de façon provisoire sur le parvis de l'hôtel de Ville dans un algeco. Il faut travailler à l'installation de librairies sur le bas de Joinville mais c'est une tâche ardue. Des boîtes à lire seront par ailleurs bientôt installées.

Question : Comment le résultat des travaux de concertation va parvenir aux habitants de Joinville-le-Pont, au-delà des personnes réunies ce soir, et comment les habitants qui ne se sont pas connectés ce soir vont pouvoir s'exprimer. Mais également une question autour de l'accessibilité PMR : aujourd'hui les traversées piétonnes, les trottoirs, et les commerces ne sont pas accessibles. Y aura-t-il des actions entreprises à destination des commerçants pour les rendre accessibles ? Plusieurs commerces sont équipés de rampes d'accès. Le plan d'accessibilité des voiries et des espaces publics date de 2009, 80% des traversées ne sont pas accessibles.

Réponse de Romain Moreau : l'ensemble des comptes-rendus et des éléments de présentation seront mis sur le site du Territoire Paris Est Marne & Bois.

Réponse de Brahim Bahmad : un ensemble d'articles paraîtra également dans le magazine de la ville cet été pour parler des conclusions de la concertation afin que tous les habitants soient au courant. Paris Est Marne & Bois va procéder à la diffusion d'un flyer sur lequel figurera un lien d'accès vers la plateforme « monjoinville.fr » pour que les habitants puissent donner leur avis. C'est important pour que tout le monde puisse y avoir accès, même les moins connectés. La question de l'accessibilité est également extrêmement importante pour la municipalité.

Réponse d'Olivier Dosne : Plusieurs choses ont été faites pour l'accessibilité depuis 2008, notamment sur l'avenue Gallieni. Avant les trottoirs étaient dégradés, avec des bords en béton. Il y a eu beaucoup de plaintes concernant le manque d'accessibilité de la place de Verdun. La collaboration entre la fédération des parents d'élèves et le département a permis de nombreux aménagements. Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur le sujet, pour envisager le recalibrage et l'apaisement de l'espace. Le système de double plantation, avec la volonté de maintenir le marché, sont des choses très demandées par les habitants. La stratégie est d'apaiser cette avenue, c'est une avenue qui doit être respectée par les personnes qui la traversent, comme cela a été fait dans la ZAC des Hauts de Joinville avec la rue de Paris qui est aujourd'hui beaucoup plus apaisée. Il faut se demander pourquoi Joinville-le-Pont devrait être traversée sur 3-4 voies mal partagées, mal signalisées. C'est un travail de réflexion qui s'étend jusqu'à la Fourchette de Champigny et son apaisement, avec la question des trottoirs et de l'accessibilité. Ce projet va prendre de nombreuses années.

Nous vous remercions pour vos questions et vos réflexions, nous connaissons ces difficultés. Georges Nérin avait travaillé avec le département à son époque pour imaginer la requalification de l'avenue Gallieni. Il y a deux grands sujets : la rénovation, reconstruction et modernisation de certains îlots avec la conversation de beaucoup de bâtiments et la gestion de la route et de la Fourchette par le département, notamment du tourner à gauche qui n'est pas possible quand on vient de Saint-Maur.

Questions-Réponses

Question : Que va devenir le bâtiment vétuste abandonné avenue des Platanes face à la poste ?

Question : Quelles sont les prochaines étapes ?

Réponse d'Olivier Dosne : la concertation n'est pas terminée, la synthèse des journées de concertation et du travail d'identification des difficultés est rendue ce soir et sera mise en ligne prochainement avec le compte-rendu de la réunion. Concernant le bâtiment abandonné face à la poste, une bataille juridique est engagée entre le propriétaire et les personnes qui voudraient voir partir ce bâtiment : le périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) a limité toute opération immobilière afin de limiter l'appétit des promoteurs. Nous entendons le souhait des Jonvillais, c'est à dire la réduction des hauteurs, l'apaisement des circulations, des trottoirs et la rénovation des bâtiments abandonnés. Le périmètre de veille foncière a été mis en place sur plusieurs secteurs de la Commune dont celui de l'avenue Gallieni permettra de maîtriser les projets et d'éviter les erreurs du passé telles que celle réalisée avec la poste, qui aurait dû être intégrée à un bâtiment plus vaste dans le cadre d'une rénovation du bâtiment d'angle. La préemption d'un logement dans le bâtiment face à la Poste est envisagée avec l'aide de l'EPFIF, ce qui permettrait peut-être de lancer ensuite une procédure d'expropriation accélérée.

La mairie ne pouvait pas porter deux ZAC, deux projets importants de rénovation. Cependant, maintenant, Gallieni devient l'opération sur laquelle il faut réfléchir et mener à bien le projet sur dix ans, avec une réflexion sur chaque parcelle libérée. Le périmètre d'attente pour un projet d'aménagement global (PAPAG) permet d'empêcher la construction, d'envisager de le lever progressivement en fonction du déblocage de chaque opération. Il faut convaincre de la qualité de ce qui va être fait, continuer à préempter, et à convaincre les particuliers à céder ou transmettre des opérations. La concertation se poursuit jusqu'au 8 juillet sur le site «monjoinville.fr». Je n'ai pas voulu influencer la concertation. Je rejoins le travail qui est présenté aujourd'hui : celui d'une rue apaisée. Il est possible de prendre la décision de modifier le PLU et de rabaisser la limite de hauteur des bâtiments à 4 étages. Le PLU en cours d'élaboration par le Territoire ne doit pas repousser la modernisation nécessaire de l'avenue. La partie Peugeot reste. Beaucoup d'habitants attendent de bons commerces et une librairie.

Question : Pourrait-on connaître la taille de la fontaine prévue ?

Réponse d'Olivier Dosne : il est trop tôt dans le projet pour répondre à une demande sur la taille de la fontaine.

Question : Le rocher fleuri peut-il être classé ?

Réponse d'Olivier Dosne: Le rocher fleuri a été racheté par la ville. Des travaux de consolidation de la toiture sont en cours car elle était perméable. Ce bâtiment n'a rien de remarquable, il n'est pas voué à être conservé.

Question : Peut-on séparer les sens de circulation des pistes cyclables pour maintenir la sécurité ? La vitesse des voitures est importante.

Réponse d'Olivier Dosne : Il s'agit de continuer à travailler avec le département, la corona piste sur chaussée a permis de tester et d'évaluer les limites de l'exercice, et de voir qu'elle était clairement inadaptée sur le pont de Joinville qui possède déjà ses propres pistes sur trottoirs. Il faut également continuer à travailler avec le département pour la réfection de la place de la résistance située de l'autre côté du pont de Joinville et la sécurisation du pont. Une réflexion pour étendre également jusqu'à la Fourchette est en cours avec le maire de Champigny-sur-Marne. L'objectif est que la piste cyclable rejoigne la gare de Champigny en cours de construction pour relier les gares de Joinville et de Champigny, et le parc du Tremblay de l'autre côté.

Questions-Réponses

Clément Leroy, Directeur général des services de la Commune intervient pour indiquer que certaines questions posées sont très précises, or les orientations présentées dans cette réunion ne sont pas encore dans ce détail, car le projet n'est pas encore fait.

Question : le document évoque de déroger aux hauteurs de R+4, dans quel cadre ?

Réponse de Clément Leroy: Lors des échanges avec les Joinvillais, la question des hauteurs et celle des pignons aveugles sont revenues à plusieurs reprises. Aujourd'hui, certains immeubles sont plus hauts que du R+4 et possèdent de grands pignons aveugles assez disgracieux. La question de la dérogation aux hauteurs interviendrait sur ce sujet, pour rattraper l'épannelage qui redescend à R+4 en fonction des projets. Cela permettrait d'éviter de nuire à l'esthétique du front urbain.

Question : Serait-il possible de visiter les anciens studios et le laboratoire GTC ?

Réponse d'Olivier Dosne : Les studios rénovés appartiennent à deux propriétaires privés: la fondation Schneider et Golvet. Il n'est pas possible à ce jour, d'y avoir accès. Toutes les rénovations, ou extensions, sont faites dans l'esprit des constructions.

Question : Qu'en est-il d'une halle prévue pour un marché couvert permanent?

Réponse d'Olivier Dosne : cette halle était envisagée par certaines personnes au niveau du garage Peugeot, mais ce n'est pas trop à propos car assez excentré du cœur de ville. Si envisagée un jour, la halle devrait plus être pensée à proximité du Macdo, dans le cadre d'une reconstruction en R+3, R+4 pour rééquilibrer les commerces de l'avenue, ou bien peut-être sur la place Mozart. La halle historique a été pendant un certain temps dans le Haut de Joinville sur la place du 8 mai 1945. Mais avant d'envisager une halle, il faut trouver des terrains et nous ne les avons pas. Il faut d'abord prioriser la réflexion sur le stationnement et sur les galettes de stationnement.

*** FIN DE LA REUNION ***